

# Vence : un tilleul en danger à cause du projet Chagall ?

L'arbre trône au-dessus du parking Chagall depuis plus d'un siècle. Problème : à cet endroit doivent potentiellement être construits deux gros immeubles dans le cadre de ce programme immobilier.

Il est imposant, âgé et en bonne santé. Mais voilà que le tilleul situé dans le jardin de l'ancien Parc Hôtel est menacé par le projet Chagall à Vence. C'est en tout cas ce qu'affirme l'association Écologie pour Vence, dont l'opposant Patrice Miran est à la tête.

Une pétition a été lancée avec plus de 200 signatures <sup>(1)</sup> pour « sauver le tilleul ». Si l'on se fit au plan-masse et aux projections du projet porté par Eiffage (lire par ailleurs), il semblerait que l'arbre va disparaître. Contacté, le promoteur immobilier n'a pas répondu à nos sollicitations. De son côté, Patrice Miran a fait réaliser un rapport d'expertise par un cabinet sur plusieurs arbres de la commune. Dont ce fameux tilleul.

## Un arbre au moins centenaire

Au fil des pages de ce rapport, on apprend donc que le sujet est au moins centenaire. Puisque « sa présence est attestée sur une photo aérienne de 1945 sur laquelle il s'agit déjà d'un sujet adulte bien visible ». S'il a subi des tailles parfois « drastiques » et a dû s'adapter à la construction d'immeubles et du parking, il est « toujours là et présente un bon état physiologique et sanitaire », atteste l'expert dans son rapport.

Cependant, « ce bon état général ne permettra pas pour autant sa transplantation : la mutilation racinaire constituerait un traumatisme largement supérieur à ses possibilités d'adaptation. »

Au vu de ces conclusions, l'écologiste a décidé de saisir prochainement la Métropole et le maire, Régis Lebigre, afin qu'il soit « classé » dans le Plan local d'urbanisme métropolitain (Plum).



Le tilleul qui est menacé par le projet immobilier est situé dans le jardin de l'ancien Parc Hôtel en face du parking Chagall. (Photo M. D.)

## Le maire « partage la position de ceux qui protègent les arbres »

De son côté, le maire dit « partager la position de tous ceux qui protègent les arbres » et entend « continuer à promouvoir une gestion responsable du patrimoine naturel ». Comme très souvent, Régis Lebigre se dédouane : tout été acté avant son arrivée à la tête de la Ville. « Il s'avère que le tilleul est inclus dans le permis de construire signé en juin 2020 (par la précédente municipalité de Catherine Le Lan) et nous le regrettons. »

Pourtant, une fois arrivé aux affaires Régis Lebigre a demandé au promoteur de revoir sa copie. Un permis modificatif a même été déposé, en 2021, par l'actuelle municipalité. Pour quelles raisons ? Les probléma-

tiques liées au stationnement et à la circulation, aux fouilles archéologiques qui n'avaient vraisemblablement pas été faites et l'esthétique des bâtiments qui ne plaisaient pas à l'équipe en place. C'eût été un bon moment pour protéger le tilleul, pensent certains.

« Depuis, l'actuelle municipalité a inscrit au PLU une nouvelle mesure d'urbanisme visant à remplacer systématiquement tout arbre supprimé par la replantation de deux arbres de même importance », se défend l'équipe en place. Avant d'insister : « Un effort particulier a donc été demandé au constructeur du programme immobilier Chagall. »

**ALICE DAVID**  
adavid@nicematin.fr

1. La pétition est accessible sur le site change.org au nom de « Chantier Chagall : sauvons notre tilleul ! ».

## Une nouvelle image de l'îlot sud dévoilée

Alors que la construction de l'îlot nord et de son parking souterrain est toujours en cours, *Nice-Matin* s'est procuré un visuel de ce que sera l'îlot sud. Autrement dit, à l'endroit du parking Chagall actuel. Ici, cinq bâtiments seront construits et regroupés dans « deux principaux immeubles », expliquait le groupe Eiffage dans nos colonnes en décembre 2021. Ils se feront face et seront perpendiculaires à l'avenue Rhin et Danube. Au milieu : une place publique devraient être installés au rez-de-chaussée des im-

meubles.

Les travaux sont censés débuter au second semestre 2024 pour une livraison du chantier en 2026. Ce sont en tout cas les dernières dates communiquées par la Ville en juillet 2022.

Pour ce qui est de l'îlot nord et du parking souterrain (qui doit remplacer celui extérieur de Chagall), les travaux devraient se terminer au premier semestre 2024.

Au total, ce sont 220 logements dont 47 sociaux et quelques – aux dernières nouvelles – 139 places de parking publics.

A. D.



Voici comment est présentée la place publique qui sera située au milieu des cinq immeubles réunis en deux bâtiments principaux. (Image de synthèse Eiffage)